

Rapport du Président aux membres du Conseil de la Fondation Engelberts lors de l'assemblée générale du 26 mars 2023

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation, nos efforts pour faire mieux connaître la Fondation sont couronnés de succès et ont pour conséquence une augmentation significative du nombre de demandes de soutien. A la fin 2022, ce sont 332 dossiers qui nous sont parvenus, mais c'est surtout depuis le début 2023 que ce phénomène s'est accéléré, puisqu'au 24 mars nous avons déjà reçu 127 projets. A ce rythme, nous pourrions atteindre près de 500 demandes à la fin de cette année ! Cela dit, nos moyens financiers n'ont pas progressé et nous ne pourrions pas retenir plus d'une cinquantaine de projets dans l'année en cours. Par conséquent, nous devons refuser un nombre considérable de demandes, ce qui occasionne un surplus de travail et de frais.

Le côté positif d'être davantage connus est l'intérêt que cela suscite dans le public, qui vient nombreux à nos manifestations. Nous pouvons espérer qu'à la longue le nombre de membres de l'AFE augmentera.

La rencontre que nous avons eue le 3 novembre 2022 avec Monsieur Luc Giraud-Guiges, spécialiste en philanthropie de LO Patrimonia (Banque Lombard Odier), s'est révélée intéressante, mais pas très encourageante. En effet, notre Fondation est une fondation de famille, qui est identifiée comme telle, ce qui a peu de chance de convaincre d'éventuels sponsors d'investir des fonds dans son fonctionnement. A noter que si nous avions davantage de moyens, ce ne serait pas pour augmenter le nombre de projets soutenus au-delà d'une soixantaine, mais cela permettrait d'être plus généreux dans les montants que nous accordons.

Donc, la Fondation peut continuer à fonctionner tout à fait normalement, même en l'absence de moyens supplémentaires.

Voilà, pour l'essentiel de ce que je tenais à porter à votre connaissance.

Patrice Engelberts
Président